

**CERTIFICAT EN VERTU DE L'ARTICLE 35, PARAGRAPHE 1, DU RÈGLEMENT (UE) 2018/848
RELATIF À LA PRODUCTION BIOLOGIQUE ET À L'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS BIOLOGIQUES**

I.1. Numéro du document 2022/52173/1	I.2. ☒ Opérateur
I.3 Nom et adresse de l'opérateur : LACOURCELLE Benoît La Vialle 19390 CHAUMEIL FRANCE	I.4. Nom et adresse de l'autorité de contrôle CERTIPAQ BIO 77 impasse Jean Mouillade 85000 LA ROCHE SUR YON organisme certificateur agréé par les Pouvoirs publics sous le numéro FR-BIO-09
I.5. Activité ou activités de l'opérateur : ☒ Production ☒ Préparation ☒ Distribution/Mise sur le marché	

I.6. Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil⁽¹⁾ et méthodes de production :

- b) Animaux et produits animaux non transformés / Méthode de production :
☒ production biologique, sauf durant la période de conversion
- d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine / Méthode de production :
☒ production de produits biologiques

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848
et certifie que l'opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

I.7. Date, lieu Fait à La Roche Sur Yon, le 16/06/2022. Pour CERTIPAQ BIO, son Directeur Général, Gaël du Chelas	I.8. Certificat valable du 16/06/2022 au 31/03/2024
---	---

**CERTIFICAT EN VERTU DE L'ARTICLE 35, PARAGRAPHE 1, DU RÈGLEMENT (UE) 2018/848
RELATIF À LA PRODUCTION BIOLOGIQUE ET À L'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS BIOLOGIQUES**

1. Numéro du document 2022/52173/1	2. ☒ Opérateur
3. Nom et adresse de l'opérateur : LACOURCELLE Benoît La Vialle 19390 CHAUMEIL FRANCE	4. Nom et adresse de l'autorité de contrôle CERTIPAQ BIO 77 impasse Jean Mouillade 85000 LA ROCHE SUR YON organisme certificateur agréé par les Pouvoirs publics sous le numéro FR-BIO-09

II.1. Répertoire des produits

Apiculture : Ruches	Biologiques
Apiculture : Miel	Biologiques
Apiculture : Autres produits de l'apiculture	Biologiques
Produits de l'apiculture : Mélange miel pollen	Biologique
Produits de l'apiculture : Mélanges miel propolis	Biologique

II.8. Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848

- a) nom de l'organisme d'accréditation : COFRAC
- b) hyperlien vers le certificat d'accréditation : Accréditation n° 5-0544 – Certification de produits/services agricoles et alimentaires. Portée disponible sur www.cofrac.fr

II.9 - Le présent document a été délivré conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements et au programme de certification précités.

Seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://www.certipaq.com/nos-certificats/> fait foi.